



A l'école

De 7h30 à 18h30, la Ville propose diverses prestations de services dans les écoles pour favoriser l'épanouissement de l'enfant tout en facilitant la vie des parents.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MATIN - MATERNEL ET ÉLÉMENTAIRE

Les centres d'accueil sont ouverts dans les quatre groupes scolaires de la Ville, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h20. Ils rassemblent les enfants des écoles maternelles et élémentaires sans inscription préalable.

RESTAURATION SCOLAIRE

Un protocole d'accueil individualisé (PAI) permet l'accueil des enfants ayant un trouble de santé (allergies ou intolérances alimentaires, maladies chroniques...) au sein des structures scolaires et périscolaires.

En outre, la Ville porte une attention particulière à la qualité des repas. Des enquêtes-qualité sont conduites régulièrement et la commission menu se réunit tous les deux mois afin d'examiner les propositions de menus et faire valoir toute observation.

Bon à savoir :

La pause méridienne ne nécessite pas d'inscription en mairie. Les parents doivent avertir l'école des jours de présence de l'enfant. Consulter les menus de la cantine et allergènes ci-contre.

ATELIERS

Les ateliers sont organisés sur le temps de la pause méridienne de 11h30 à 13h30. Les enfants peuvent participer librement aux ateliers (séances de 60 minutes). Leur coût est inclus dans le prix de la pause méridienne.

Pour les classes de maternelle, des activités ludiques et d'éveil sont proposées en tenant en compte du rythme et l'évolution des enfants, en coordination avec les équipes enseignantes.

En élémentaire, des activités diversifiées sont proposées dans les domaines culturel, artistique, sportif, ludique ou encore numérique. L'organisation des ateliers peut varier en fonction des demandes des équipes pédagogiques, des intervenants et des locaux disponibles.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Les familles peuvent venir chercher leurs enfants après la classe à 16h30.

Si ce n'est pas le cas, 3 possibilités s'offrent aux familles :

- ▶ accueil de loisirs : de 16h30 à 18h30 (goûter de 16h30 à 17h15 – fourni par les familles) avec une sortie échelonnée possible à partir de 17h15 ;
- ▶ études dirigées : de 16h30 à 18h (dont 30 min de goûter de 16h30 à 17h) avec une sortie à 18h (pas de sorties possibles entre 16h30 et 18h) ;
- ▶ études dirigées + accueil de loisirs : de 16h30 à 18h30 (dont 30 min de goûter de 16h30 à 17h) avec une sortie échelonnée possible à partir de 18h après l'étude (pas de sorties possibles entre 16h30 et 18h).

Bon à savoir :

Les études dirigées ne nécessitent pas d'inscription en mairie. Les parents doivent avertir l'école des jours de présence de l'enfant.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR EN MATERNEL

Les accueils de loisirs sont ouverts au sein de toutes les écoles maternelles les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30. Après le goûter, ils peuvent participer à des activités et jeux collectifs ou individuels. Les familles peuvent récupérer l'enfant après la classe à 16h30 ou, de manière continue, entre 17h15 (après le goûter) et 18h30.

Bon à savoir :

L'accueil du soir ne nécessite pas d'inscription en mairie. Les parents doivent avertir l'école des jours de présence de l'enfant.

ACTIVITÉS À L'ÉCOLE

Éducation physique et sportive, natation, interventions musicales, initiation au code de la route ou encore à l'usage d'Internet. La Ville finance et coordonne de nombreuses activités

ou encore à l'usage d'internet... La ville finance et coordonne de nombreuses activités culturelles, sportives et de prévention de la maternelle au CM2 dans les écoles publiques de la ville, en lien avec les équipes pédagogiques et les partenaires institutionnels.

CLASSES TRANSPLANTÉES – VOYAGES SCOLAIRES

Chaque année, des centaines d'enfants des écoles de Sceaux partent avec leurs enseignants pendant cinq jours pour travailler dans un autre cadre que celui de l'école. Afin d'alléger la participation des familles les plus modestes, la Ville prend à sa charge entre 20 % et 85 % du coût du séjour. Les élèves de grande section des écoles maternelles profitent quant à eux des journées d'excursion. Celles-ci sont entièrement financées par la Ville (le transport et les entrées).

Le saviez-vous ?

Les enfants et adolescents fragilisés dans leur parcours scolaire peuvent bénéficier de dispositifs d'accompagnement dans les établissements, dans le cadre du programme de réussite éducative ou encore par le biais de structures dédiées. Renseignements : service Jeunesse, prévention au 01 41 13 33 00 ou [Sceaux info mairie](#).

DANS LA RUBRIQUE : «ÉDUCATION»

- > ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
- > INSCRIPTIONS SCOLAIRES
- > AUTOUR DE L'ÉCOLE
- > MES DÉMARCHES

MENUS DE LA CANTINE

- > Menus de la cantine et liste des allergènes

CALENDRIER PETITE ENFANCE ET VIE SCOLAIRE

Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Ven 1	Dim 1	Mer 1	Ven 1	Lun 1	Jeu 1	Ven 1	Lun 1	Mer 1	Sam 1	Lun 1	Jeu 1
Sam 2	Lun 2	Jeu 2	Sam 2	Mer 2	Ven 2	Sam 2	Mar 2	Jeu 2	Dim 2	Mar 2	Mer 2
Dim 3	Mar 3	Mer 3	Dim 3	Mer 3	Sam 3	Dim 3	Mer 3	Ven 3	Lun 3	Mer 3	Sam 3
Lun 4	Mer 4	Sam 4	Lun 4	Jeu 4	Dim 4	Lun 4	Jeu 4	Sam 4	Mar 4	Jeu 4	Dim 4
Mar 5	Jeu 5	Dim 5	Mar 5	Ven 5	Lun 5	Mar 5	Ven 5	Dim 5	Mar 5	Ven 5	Jeu 5
Mer 6	Ven 6	Lun 6	Mer 6	Sam 6	Mer 6	Sam 6	Lun 6	Jeu 6	Sam 6	Mar 6	Jeu 6
Jeu 7	Sam 7	Mer 7	Jeu 7	Dim 7	Mer 7	Jeu 7	Dim 7	Mar 7	Ven 7	Dim 7	Mer 7
Ven 8	Dim 8	Mer 8	Ven 8	Lun 8	Jeu 8	Ven 8	Lun 8	Mer 8	Sam 8	Lun 8	Jeu 8
Sam 9	Lun 9	Mer 9	Sam 9	Mar 9	Ven 9	Sam 9	Mar 9	Jeu 9	Dim 9	Mar 9	Mer 9
Dim 10	Mar 10	Ven 10	Dim 10	Mer 10	Sam 10	Dim 10	Mer 10	Ven 10	Lun 10	Mer 10	Sam 10
Lun 11	Mer 11	Sam 11	Lun 11	Jeu 11	Dim 11	Lun 11	Jeu 11	Sam 11	Mar 11	Jeu 11	Dim 11
Mar 12	Jeu 12	Dim 12	Mar 12	Ven 12	Lun 12	Mar 12	Ven 12	Dim 12	Mar 12	Ven 12	Lun 12
Mer 13	Ven 13	Lun 13	Mer 13	Sam 13	Mar 13	Mer 13	Sam 13	Lun 13	Jeu 13	Sam 13	Mar 13
Jeu 14	Sam 14	Mar 14	Jeu 14	Dim 14	Mer 14	Jeu 14	Dim 14	Mar 14	Ven 14	Dim 14	Mer 14
Ven 15	Dim 15	Mer 15	Ven 15	Lun 15	Jeu 15	Ven 15	Lun 15	Mer 15	Sam 15	Lun 15	Jeu 15
Sam 16	Lun 16	Jeu 16	Sam 16	Ven 16	Sam 16	Mar 16	Jeu 16	Dim 16	Mar 16	Ven 16	Sam 16
Dim 17	Mar 17	Ven 17	Dim 17	Mer 17	Sam 17	Dim 17	Jeu 17	Ven 17	Lun 17	Mer 17	Sam 17

Calendrier petite enfance et vie

Lun 18	Mer 18	Jeu 18	Sam 18	Lun 19	Mer 19	Jeu 19	Sam 19	Lun 20	Mer 20	Jeu 20	Sam 20	Lun 21	Mer 21	Jeu 21	Sam 21	Lun 22	Mer 22	Jeu 22	Sam 22	Lun 23	Mer 23	Jeu 23	Sam 23	Lun 24	Mer 24	Jeu 24	Sam 24	Lun 25	Mer 25	Jeu 25	Sam 25	Lun 26	Mer 26	Jeu 26	Sam 26	Lun 27	Mer 27	Jeu 27	Sam 27	Lun 28	Mer 28	Jeu 28	Sam 28	Lun 29	Mer 29	Jeu 29	Sam 29	Lun 30	Mer 30	Jeu 30	Sam 30	Lun 31	Mer 31	Jeu 31	Sam 31
Mar 19	Jeu 19	Mer 20	Sam 20	Lun 21	Mer 21	Jeu 22	Sam 22	Lun 23	Mer 23	Jeu 24	Sam 24	Lun 25	Mer 25	Jeu 26	Sam 26	Lun 27	Mer 27	Jeu 28	Sam 28	Lun 29	Mer 29	Jeu 30	Sam 30	Lun 31	Mer 31	Jeu 31	Sam 31	Lun 32	Mer 32	Jeu 32	Sam 32	Lun 33	Mer 33	Jeu 33	Sam 33	Lun 34	Mer 34	Jeu 34	Sam 34	Lun 35	Mer 35	Jeu 35	Sam 35	Lun 36	Mer 36	Jeu 36	Sam 36	Lun 37	Mer 37	Jeu 37	Sam 37				

Vacances

Jours fériés

Fermeture des LAEP

Permanences du service Finances/facturation

Fermeture des crèches

Regroupement

Périodes d'inscription pour les vacances depuis le Portail familles :
Toussaint du 1^{er} au 14/05, Noël du 21/09 au 5/10, Hiver du 9 au 23/11,
Printemps du 10/01 au 25/01, Été du 29/02 au 15/03

LAEP Charaire : mercredi matin de 9h30 à 11h30
LAEP Blagis : vendredi matin de 9h30 à 11h30

Pour l'année 2023-2024, les classes vageront le vendredi 10 mai et le samedi 11 mai 2024.
Reentrée des élèves : le 4 septembre 2023.
Sortie des élèves le 6 juillet 2024. Les dates fixées par le calendrier scolaire national peuvent, sous certaines conditions, être modifiées localement par le recteur.

Cliquez sur la vignette pour l'agrandir.

DÉMARCHES

> Calculez votre quotient familial

À TÉLÉCHARGER

-  [Projet éducatif communal \(73.79 Kb.\)](#)
-  [Projet éducatif de territoire \(2022- 2025\) \(3.06 Mb.\)](#)
-  [Les aides financières \(100.11 Kb.\)](#)

EN SAVOIR PLUS

> Le conseil consultatif de la vie scolaire

L'ESPACE-RELAIS



L’Espace-Relais

📍 3 square de Bretagne
92330 Sceaux
France

☎ 01 41 13 81 05

PUBLICATIONS



Guide de la famille et de l'écolier 2023-2024

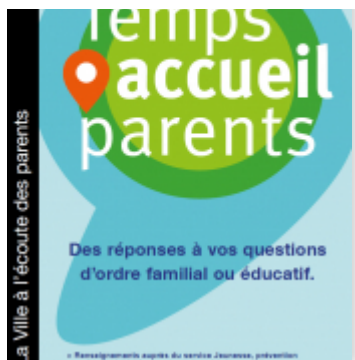
PDF - 6.22 MO



Temps de la famille et de l'enfant

PDF - 483 KO





Temps d'accueil des parents

PDF - 502.36 KO



TOUTES LES PUBLICATIONS



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS